

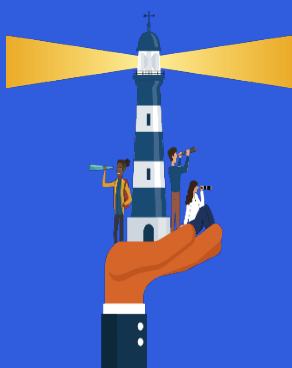
Les dispositifs de la licence

Des dispositifs d'aide à la réussite pour l'ensemble des étudiants, pour une partie d'entre eux et/ou pour ceux d'une formation en particulier, ont été élaborés par vos équipes enseignantes. Vous pouvez demander à en bénéficier ou pourront vous être prescrits par votre référent pédagogique au moment de l'élaboration de votre contrat pédagogique de réussite ConPeRe. Ce contrat, après avoir effectué votre inscription pédagogique, est accessible depuis votre ENT à la rubrique Inscriptions. Dans la partie du contrat dédiée à votre projet de formation, vous pouvez indiquer explicitement les dispositifs que vous souhaiteriez suivre.

Votre référent pédagogique, lors d'un entretien, pourra valider ces dispositifs.

Le contrat est signé par votre référent pédagogique et par vous-même. Il pourra être modifié, notamment au début du second semestre.

Pour vous aider à compléter votre contrat, consultez les tutoriels :



- 📍 [présentation de ConPeRe](#)
- 📍 [comment compléter son contrat](#)
- 📍 [visualiser son contrat](#)
- 📍 [signer son contrat](#)

De plus, pour vous aider à construire, consolider votre projet d'études et/ou professionnel, des ateliers sont proposés, tout au long de l'année, par le SCUIO-IP. Ils abordent la question de l'orientation, des stages et de l'insertion professionnelle. Consultez le [programme](#) de ces ateliers et conférences.

Ouverts à tous

Remédiation en langue vivante

- *Séances de tutorat pour les étudiants, en langue optionnelle, d'arabe, d'allemand et de russe de première année qui éprouveraient des difficultés*
- 7h30 heures en 10 semaines, semestre 1 ou semestre 2
- Sur la base du volontariat

Entretien individuel

- *Entretien individuel avec le professeur référent*
- 1h dans l'année
- Obligatoire pour tous

Dispositifs spécifiques à la formation

Tutorat interlangue

- *Tutorat d'UFR interlangue*
- 1h au semestre 1 / 1h au semestre 2
- Sur la base du volontariat pour tous les publics

Parrainage

- *Parrainage des étudiants de première année de Licence (L1) par les étudiants de deuxième année de Licence (L2)*
- 1h au semestre 1 / 1h au semestre 2
- Sur la base du volontariat pour tous les publics

Sortie pédagogique

- *Organisation d'un prix littéraire des étudiants d'occitan décerné à un auteur de prose occitane (prix remis lors du festival littéraire de Salinelles dans le Gard)*
- 3 jours au semestre 2
- Sur la base du volontariat pour tous les publics

